

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MARDI 11 DECEMBRE 1979 - N° 1012

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Iran : confusion en Azerbaïdjan

LIRE EN PAGE 7

Loi d'orientation agricole : les industriels agro-alimentaires grands bénéficiaires

LIRE EN PAGE 2

PS : comme un malaise

Les récents propos d'Edmond Maire indiquant son septicisme quant aux probabilités d'une victoire de la gauche en 1981 ont fortement marqué la réunion du Comité directeur du PS qui se tenait se week-end. Ils ont fait renaître une certaine tension entre les divers courants du PS qui n'avaient pas besoin de ça pour s'affronter...

LIRE EN PAGE 5

Le RPR s'en prend à la politique étrangère de Giscard

Réuni en Comité central ce week-end, le RPR a confirmé l'attitude entre deux chaises adoptée, par tactique, à l'égard du gouvernement. Toutefois, la politique extérieure de Giscard s'est vue critiquée, ce qui est nouveau. Le «domaine réservé» du Président de la République devient lui aussi un thème de campagne.

LIRE EN PAGE 5

Couché

On connaissait déjà la triomphante mullerie dont était capable le général Biquard quand il parle du sexe féminin. Jaloux sans doute, le sénateur giscardien Jacques Henriot a, si l'on ose dire, des idées sur la question. «Il vaut mieux, dit-il, envoyer les femmes au lit plutôt qu'au travail».

Au cas où on n'aurait pas compris, le sénateur, qui a atteint l'âge canonique (75 ans), précise : «Je souhaite que mes idées fassent des enfants». Plutôt que de l'ouvrir, il aurait mieux fait de rester couché.

LA LOI BONNET APPLIQUEE AVANT D'ETRE VOTEE

Après une grève aux Tuileries de Marseille, 22 travailleurs immigrés arrêtés dont 10 seront expulsés

Après une grève de 22 jours, les travailleurs des Tuileries de Marseille avaient obtenu, outre la réintégration de leur délégué syndical CFDT, un certain nombre d'avantages. Cette lutte se soldait par une victoire pour les travailleurs de cette entreprise (en majorité des immigrés) réputée pour ses conditions d'exploitation.

Quelques jours après, la police arrêta 22 travailleurs, prétendus en possession de faux papiers. Elle

agissait sur la base d'une liste fournie par le patron.

Ce samedi, tandis qu'une enquête judiciaire était en cours pour déterminer l'origine de ces «faux papiers», dix de ces travailleurs avaient déjà été expulsés...

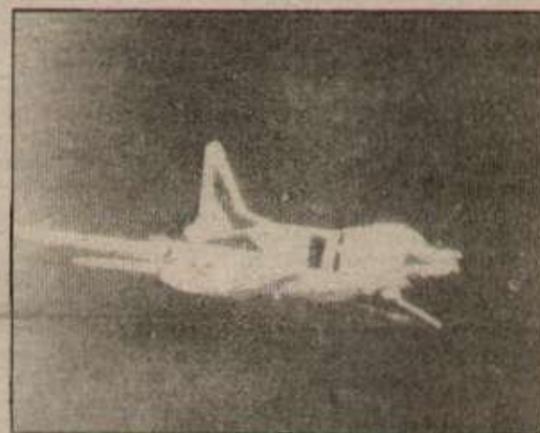
Alors que les travailleurs pensaient être en possession de papiers officiellement régularisés, c'est précisément au moment où ils sont entrés en lutte pour défendre leurs droits de travailleurs que

le patron et la police joignent leurs coups.

Cette mise en œuvre de la loi Bonnet, avant même qu'elle ne soit applicable, est une grave attaque, préfigurant l'avenir, contre les droits fondamentaux des travailleurs.

Une riposte, contre cette scandaleuse atteinte aux libertés démocratiques et contre les projets de lois racistes, est en cours de préparation dans la région de Marseille. LIRE EN PAGE 8

Pershing américains contre SS20 soviétiques Les menaces qui pèsent sur l'Europe



Le déploiement du «Backfire» et des nouveaux missiles à moyenne portée, dans la zone européenne de l'URSS, accroît la capacité offensive de cette superpuissance en direction de l'Europe de l'ouest.

Le Conseil de l'OTAN qui se réunit à Bruxelles, cette semaine, doit se prononcer sur l'installation à venir en Europe occidentale, de près de 600 missiles nucléaires américains à moyenne portée. Cette décision est une réponse au déploiement actuel par l'URSS de centaines de missiles mobiles et des bombardiers «Backfire», qui visent très directement les pays ouest-européens.

Confrontée au renforcement de l'arsenal soviétique, s'en remettant dans une large mesure aux Etats-Unis, pour sa défense, l'Europe occidentale qui ne dispose pas de défense commune indépendante se retrouve dans une position très fragile vis-à-vis des manœuvres et marchandages des superpuissances.

LIRE EN PAGE 6

Loi d'orientation agricole

En 15 ans, entre 1960 et 1975, 600 000 exploitations agricoles (entre 1 et 20 ha) ont été éliminées ; deux millions de travailleurs (paysans pauvres, aides familiaux, ouvriers agricoles) ont été contraints de quitter le travail de la terre. Dans le même temps que disparaissaient les petites exploitations, celles de 50 ha et plus se développaient considérablement : de 100 000 en 1960, elles passaient à 145 000 en 1975. Pour la sixième année consécutive, le revenu des paysans pauvres est en baisse. Aujourd'hui, un tiers des paysans sont en-dessous du SMIC pour le paiement de leur travail.

Pour essayer de s'en sortir, des paysans moyens sont entrés dans le jeu de la compétitivité et ont fait le choix de se moderniser, et donc de s'endetter ; le processus est enclenché et rapidement les emprunts accumulés dépassent la valeur de l'exploitation, ils sont alors à la merci du Crédit agricole. Sombre tableau ! Est-ce cela que Méhaignerie, ministre de l'Agriculture, qualifie « d'acquis solide des vingt dernières années » sur lesquels il compte « s'appuyer » pour « accomplir un effort décisif » ?

Il est vrai que pour les petits et moyens paysans, les conséquences de la nouvelle loi d'orientation risquent d'être à la mesure de ce qu'ils ont subi ces vingt dernières années. L'objectif avoué est de constituer 600 000 exploitations

compétitives, ce qui signifie qu'au moins autant devront disparaître ou accepter une certaine forme de marginalisation envisagée dans le projet de loi d'orientation et réservée aux plus pauvres, à ceux qui n'accepteront pas les propositions contenues dans la loi. La mort lente... !

La réforme du fermage entraînera à coup sûr un renchérissement des loyers de la terre : la protection sociale des paysans est gravement menacée, les prêts bonifiés seront réservés à ceux des agriculteurs qui entreront dans le jeu de la compétitivité et de l'organisation des productions. Non, décidément, les paysans pauvres, les paysans moyens n'ont rien de bon à attendre de ce débat parlementaire. Ce qui n'est pas le cas des gros betteraviers du nord de la France, ou des céréaliers de la Beauce : les aides sont garanties, les débouchés assurés.

Mais les grands bénéficiaires de la loi d'orientation, il y en a ; ce seront les industriels de l'agro-alimentaire (IAA-BSN-Gervais-Danone ; Lessieur, etc.) qui doivent fabriquer, à partir de la matière première venue des campagnes, le « pétrole vert de la France » comme disait Giscard. L'ensemble de la production agricole sera soumise à leurs intérêts.

Par Marc LEVIGAN



Exporter, trouver de nouveaux marchés, tel est le maître-mot de la loi d'orientation : la production agricole sera planifiée et organisée pour l'exportation. Déjà au 2^e rang ou au 3^e, suivant les années, des exportateurs de produits agricoles, la France est aussi au tout premier rang en ce qui concerne les importations. En fait, la balance commerciale est suivant les années que très légèrement excédentaire et même, comme en 1977, sérieusement déficitaire. Mais surtout le gros des exportations (plus des deux tiers) se fait à l'intérieur de la Communauté Economique Européenne, et ce marché est en voie de saturation. Pour la bourgeoisie française, qui veut avec les produits agricoles rétablir la balance du commerce extérieur, il s'agit de trouver de nouveaux débouchés. A ce sujet, il faut savoir que les prix à l'intérieur de la CEE sont de 20 à 30 % plus élevés que sur le marché mondial. Trouver de nouveaux marchés signifie donc que ce handicap doit être surmonté, par une baisse des prix des produits, par un accroissement de la productivité, par la transformation industrielle de la matière première produite dans les campagnes ; objectif qui ne peut être atteint qu'au prix de l'élimination, d'une façon ou d'une autre, de centaines de milliers de paysans pauvres et moyens. Pierre Méhaignerie, dans son discours de clôture du 33^e Congrès de la FNSEA a dit clairement les choses : « Force est de reconnaître que la France, troisième producteur de lait, ne peut rester, sans préjudice grave pour le revenu des producteurs et sa balance commerciale, le 7^e pays de l'Europe des neuf quant à la productivité par hectare et par animal ».

La cible est nettement désignée : ce sont les milliers de petits paysans qui produisent 10 000 à 15 000 litres par an et dont les coopératives laitières de ramassage commencent déjà à refuser de collecter la production, de même que les entreprises industrielles.

La production agricole soumise aux trusts agro-alimentaires

C'est la clef de voûte du projet gouvernemental. Dans l'exposé des motifs, la loi d'orientation prévoit : « l'édification d'une industrie agro-alimentaire, puissante et compétitive, est un objectif majeur des prochaines années, où sera fortement marquée la solidarité entre la production et la transformation, notamment par la voie coopérative ».

Il faut reconnaître que le retard de l'impérialisme français en ce domaine est considérable et qu'il est largement supplanté par les

600 000 PAYSANS CHASSES PAR LES TRUSTS AGRO-ALIMENTAIRES

USA, mais aussi par certains de ses partenaires européens (Anglais, Hollandais). Chacun se souvient, il y a quelques années, des rachats successifs de secteurs entiers travaillant dans l'alimentation par des firmes britanniques.

Pour sa part, BSN-Gervais-Danone, premier des trusts français, prépare d'ores et déjà cet avenir, très prometteur en ce qui le concerne, en abandonnant ses fabrications de verre plat et en restructurant son secteur de la transformation laitière.

Et que signifie la « solidarité entre la production et la transformation » ? On comprend mieux quand, après avoir fait le constat que l'exportation ne peut plus être le débouché occasionnel d'excédents, le projet de loi indique : « Ceci implique en particulier l'orientation des productions en fonction des débouchés extérieurs ». En somme, ce seront les capacités financières et commerciales des trusts agro-alimentaires qui décideront de ce qu'il faut produire et en quelle quantité. Les exportations seront organisées en fonction de cela.

Les conséquences sont évidentes pour les secteurs dont la production n'aura pas de débouché. Ils sont les premiers visés par le projet de loi. Il n'y a qu'à regarder ce qui se passe dans le

midi viticole. L'arrachage des vignes dans certaines zones du Languedoc-Roussillon est déjà commencé. De vastes travaux d'hydraulique, d'irrigation sont en cours, les surfaces vont être remembrées. Dans ces conditions, les paysans pauvres de cette région pourront-ils rester sur leurs terres ? Leur en donnera-t-on seulement la possibilité ? Tout n'est-il pas fait au contraire pour en chasser ceux qui n'acceptent pas de se plier à la logique capitaliste ?

Et pour donner « toute leur efficacité » aux dispositions précédentes, l'organisation des productions en interprofessionnelles, au sommet desquelles siègeraient les trusts agro-alimentaires, est non seulement encouragée mais rendue quasi-obligatoire puisque « les crédits publics d'orientation devront en conséquence être réservés en priorité aux producteurs organisés ». Ceux qui n'accepteront pas la loi des Nestlé, Copal ou autres Wesafic devront donc se débrouiller par eux-mêmes.

Un fond de promotion des productions devrait aussi voir le jour afin de financer les opérations promotionnelles, les restructurations. Son financement se fera par prélèvements sur les revenus paysans, comme cela se

fait pour le lait avec la taxe de coresponsabilité. En somme, les petits éleveurs doivent prélever sur leurs maigres ressources et donner ainsi les moyens aux coopératives ou autres firmes pour hâter l'élimination de ceux qui ne sont pas compétitifs et qui, parfois, ne veulent pas l'être.

Une agriculture de type familial pour accroître la compétition

Les exemples ne manquent pas aujourd'hui dans les campagnes, de paysans qui ont fait le choix « pour s'en sortir » de se moderniser, qui sont pris dans l'engrenage.

Très vite, ce sont les techniciens du Crédit agricole qui imposent telle ou telle production (un atelier hors-sol d'élevage de porcs pour un producteur de lait par exemple), parce que c'est rentable et qu'il faut rembourser les emprunts.

Dans cette compétition, quelques uns deviennent des gros, s'agrandissent au détriment des voisins, mais pour la majorité, le maintien sur la terre est au prix d'un surtravail sans cesse croissant.

En 1977 - 1978, des rapports d'experts des commissions européennes pouvaient laisser penser que l'on se dirigeait vers une agriculture plus concentrée, des exploitations de type industriel de plusieurs centaines d'hectares, employant en quantité des ouvriers agricoles. Le chiffre de 250 000 exploitations en 1985 avait été avancé. Ce n'est pas cette orientation que retient le projet de loi, pour l'immédiat. Eliminer brutalement et rapidement des centaines de milliers de paysans alors que la crise se développe ne serait pas sans conséquence politique ; dans la situation présente, la bourgeoisie a besoin de se préserver un certain appui dans les campagnes. Un autre élément, économique celui-là, a dû aussi peser dans l'orientation retenue. Les exploitations agricoles gigantesques n'ont pas fait la preuve de leur supériorité incontestable dans le domaine de leur rentabilité, en particulier dans des productions comme l'élevage, le lait et même les céréales. Souvent, les exploitations modernisées moyennes ont un rendement meilleur, dû en partie au surtravail des paysans dont on a vu les mécanismes qui l'imposent. De plus, le rapport d'une commission parlementaire qui a étudié le projet de loi note que les exploitations de caractère familial permettent d'éviter le recrutement de main d'œuvre salariée ».

C'est dans ce contexte qu'il faut resituer l'affirmation maintes fois répétée par Giscard ou les différents ministres de l'Agriculture de faire une agriculture à base d'exploitations familiales. Ce discours, qui insiste sur le « travail individuel », la « responsabilité », contribue à entretenir d'une certaine manière cette illusion du producteur individuel qui peut réussir.

La réalité est quelque peu différente, certains en font déjà l'expérience. Les petits et moyens paysans qui s'inscriront dans l'orientation gouvernementale seront inévitablement pris dans l'étau des firmes, des trusts agro-alimentaires, du Crédit agricole, étau qui sera contraignant, n'en doutons pas. C'est peut-être la raison pour laquelle le projet de loi d'orientation insiste tant sur la nécessité de mettre en place, au niveau des interprofessions, des organismes de conciliations pour résoudre les éventuels conflits. Il y a gros à parier que ces commissions seront un écran bien mince pour empêcher l'expression de la colère paysanne.

**Demain :
La réforme du foncier
UNE FLAMBÉE
DU PRIX
DU FERMAGE**

Elections prud'homales : LA CFDT EN CAMPAGNE

La campagne des Prud'hommes bat son plein dans la région Rhône-Alpes. C'est sans doute dans la métallurgie que la rivalité CGT-CFDT se fait la plus âpre. Nous avons interviewé à cette occasion un responsable de l'Union régionale CFDT des syndicats métaux de Rhône-Alpes, afin qu'il présente le point de vue de son organisation sur la

manière dont se déroule la campagne et sur les indéniables tensions sur l'unité syndicale qu'imposent les élections prud'homales. Cette présentation rend compte des difficultés d'implantation syndicale dans les petites entreprises : ce sont en effet elles qui joueront le rôle d'arbitre dans cette compétition syndicale.

Interview de Michel Vincent, de l'URSM - CFDT



Comment la CFDT-Métaux se situe dans la campagne Prud'homales actuelle ?

D'abord une remarque sur le contexte des luttes. La période précédente était marquée par des conflits défensifs sur l'emploi. Aujourd'hui, on est dans une phase offensive, sur les salaires, les classifications (comme aux Bennes Marel d'Andrézieux-Bouthéon) et aussi les conditions de travail. Oui, on a une remontée importante des revendications salariales depuis septembre. C'est le point principal d'accrochage quand même. Et, en face de nous, on a un patronat de la métallurgie qui organise sur les travailleurs et nos militants pressions et répression. On a une multitude d'actions en justice aujourd'hui. Cela signifie d'une part, accentuation de la répression, et d'autre part que, si collectivement on va en justice, c'est aussi qu'on est peut-être un peu moins en capacité de répondre collectivement sur le terrain. Ça ramène à notre pratique ! On a un peu l'impression que les travailleurs y voient à un moment un match entre patrons et délégués où tous les coups sont permis et où parfois ce sont les délégués qui trinquent. Alors comment rendre les travailleurs acteurs de ces conflits ? Et puis il y a la tactique patronale qui tend à faire dévier les conflits sur les cas de répression, les problèmes de droits

syndicaux : RVI (Renault Véhicules Industriels), les Bennes Marel, les Forges Stéphanoises, Mavilor.

On démarre sur les revendications, il y a répression et ça dévie sur la levée des sanctions, la réintégration. A Mavilor, on a refusé ce chantage l'an dernier : satisfaction des revendications (salaires) et ensuite les problèmes de répression se régleront d'eux-mêmes, en bout de piste. Ça a marché ! Mais on n'a pas toujours les équipes de militants pour le faire. Alors on tombe souvent dans le piège, la main sur le cœur : levez les sanctions pour vos camarades. Et les travailleurs marchent. Alors c'est le cycle : constat d'huissier, référés, etc. Aujourd'hui, huissiers et syndics, ce sont des professions où il n'y a pas de chômage.

Que pensez-vous de l'importance des élections prud'homales ?

Il faut voir l'avancée que représente le fait de faire voter des millions de travailleurs avant de parler des problèmes de la campagne. A Roanne, par exemple, quand on avait 1 000 votants par exemple dans le collège industrie, c'était le bout du monde. Mettre 12 ou 13 millions de travailleurs en situation de désigner leurs prud'hommes, c'est phénoménal. Alors le patronat joue son jeu : à St-Etienne par exemple, le patronat va accorder des facilités pour

dent le match-retour Salonique-A.S. St-Etienne, le 12 décembre, en espérant que ça diminuera d'autant le nombre des votants. Il y a aussi des actions en justice contre le refus d'inscription de certains travailleurs, contre le refus de laisser vérifier les listes par les syndicats (par exemple sur certaines domiciliations illégales à l'entreprise au lieu de l'adresse personnelle des travailleurs, on a gagné en justice)...

Le vote des Prud'hommes devrait confirmer la place de seconde centrale de la CFDT et réduire son écart avec la CGT. Mais surtout pour nous, dans la région, cette campagne devrait être l'occasion de s'implanter dans de petites boîtes où il n'y a pas de syndicats et où les travailleurs sont les premières victimes du patronat. On a beau être objectif et reconnaître nos faiblesses syndicales et nos erreurs, c'est quand même là où il n'y a pas de section syndicale que c'est le bague, qu'on le veuille ou non. C'est le cas de presque toute la sous-traitance : région stéphanoise ou Monts du Lyonnais, par exemple.

Donc la campagne des Prud'hommes, ce n'est pas seulement des tracts et des discours, c'est d'abord être présent sur les boîtes, être le moteur de l'action, parce qu'on apparaîtra comme l'organisation qui tient compte du point de vue des travailleurs.

En quoi le climat de campagne électorale

pour les Prud'hommes pèse-t-il sur l'unité d'action CGT-CFDT ?

Que ça pèse aujourd'hui sur l'unité d'action, c'est certain. La CGT tente de faire cavalier seule, là où elle est majoritaire. Le discours de Séguay au Conseil National du PCF est révélateur. C'est un aveu des rapports PC-CGT et un peu un appel au secours aussi, pour que le PCF se mobilise aux côtés de « la seule organisation de classe ». Comme si la CFDT n'était plus une organisation de classe ! Alors pourquoi font-ils l'unité d'action avec nous plutôt qu'avec la CFTC ou FO ? Est-ce parce qu'on est plus fort ?

Le PCF intervient aujourd'hui dans la campagne prud'homale, dans les luttes aussi, en nous envoyant des tracts dans la gueule. Qu'un parti politique intervienne dans les luttes, ça se discute. Mais par contre, pourquoi ces attaques ? Nous, on rétablit les choses à chaque fois. Chez Marel, le PCF nous a traîné dans la boue, alors qu'on se battait contre les restructurations. Mais les travailleurs connaissent leurs délégués. On n'a pas à être frileux par rapport à ce genre d'attaques. On réfléchit l'information, on répond, et ce n'est pas au PCF de juger mais aux travailleurs. Et c'est sans doute ce qu'ils feront, entre autres, le 12 décembre.

Sochaux : à propos d'une quête en faveur des Alsthom

Opération commando : fiasco pour Peugeot

A Peugeot-Sochaux dans le service entretien-carrosserie, une quête avait eu lieu au profit des travailleurs de l'Alsthom (Belfort) vers la mi-novembre. M. Chaneau « responsable » de la main-d'œuvre s'est emparé de la collecte par l'intermédiaire d'un contremaître et d'un chef d'atelier.

Samedi 24 novembre, des travailleurs de Peugeot et des habitants du quartier reconnaissent cet individu au restaurant ALTM (cantine du foyer ALTM devenu en fait un restaurant populaire du quartier des Buis) à Valentigney (un quartier où habitent de nombreux travailleurs de chez Peugeot). Ils ont exprimé à ce M. Chaneau leur indignation : « L'argent de la collecte appartient aux travailleurs de l'Alsthom et à personne d'autre ! »

Ce « personnage distingué » qui est aussi président de la MJC de Montbéliard, a répondu qu'il « prenait plaisir » à leur créer des difficultés.

Ce n'est pas pour nous surprendre : il est grassement payé pour ça, les travailleurs de son secteur sont bien placés pour le savoir.

Il ajoute à une personne en particulier « toi, mon coco, je te retrouverai ! » Et pour finir il va téléphoner...

Certains en doutaient pourtant c'est vrai.

LES NERVIS CA EXISTE

20 minutes après ces coups de téléphone, un commando d'une dizaine de « gros bras » faisait irruption devant l'ALTM (la plupart en tenue de combat, survêtement, rangers, d'autres en « civil »).

Il existe donc autour d'un certain encadrement Peugeot un service d'ordre mobilisable sur le champ. « Monsieur Chaneau » leur donne des instructions avant de s'enfuir à bord d'un coupé... Le « commando Chaneau » prenait alors en chasse ceux qui en exprimant verbalement leur désaccord ont commis un « crime de lèse majesté ».

RIPOSTE IMMEDIATE DES HABITANTS DES BUIS

Immédiatement informés, les habitants réagissaient. En moins de 5 minutes, une cinquantaine de personnes se regroupaient ce qui oblige les nervis à se replier devant l'ALTM. Devant la détermination des habitants, les hommes du « commando Chaneau » quittaient le quartier à bord de différentes voitures. Samedi 24 novembre, toutes les organisations de « gauche » et populaires étaient invitées à venir soutenir par leur présence la distribution de ce tract au restaurant ALTM. Cela leur a-t-il semblé sans importance, vu leur absence ?

Correspondant

Suite à un nouveau projet de loi Le droit de grève de l'ensemble de la fonction publique menacé !

Jeudi, de manière presque inaperçue, la commission dite des « affaires culturelles, familiales et sociales » de l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi d'un député RPR (Georges Voisin) qui vise ni plus ni moins qu'à restreindre le droit de grève dans l'ensemble du service public. Ce texte, dont tout dit qu'il sera sans doute soumis sous peu à la discussion et vote de l'Assemblée nationale vise pour une part à généraliser la précédente loi, plus connue sous le nom de loi Vivien, votée au parlement au printemps dernier et qui permet de limiter déjà le droit de grève à la radio et à la télévision. A l'époque, d'ailleurs, certains représentants du pouvoir n'avaient pas hésité à avouer qu'effectivement cette loi Vivien n'était qu'un point de départ.

Le projet de loi adopté ce jeudi en commission visait à étendre dans un premier temps, la limitation du droit de grève, exclusivement au secteur de l'EdF. Le projet de loi dit explicitement que « l'exercice du droit de grève par les personnels d'EdF ne peut se traduire par la cessation de la distribution de l'électricité ».

Le projet définitif va beaucoup plus loin puisqu'il dit sans détour que la grève des personnels civils de l'Etat et des communes de plus de 10 000 habitants ainsi que la grève des agents des services publics est d'une certaine façon autorisée... mais ne doit en aucun cas aboutir à l'interruption totale du service public. En clair, un tel projet vise à généraliser la notion de « service minimum » obligatoire à l'ensemble du service public. Il faut s'opposer fermement à ce projet scélérat !

LUTTES OUVRIERES

Deux semaines après la reprise du travail à l'Alsthom, le climat est loin d'être redevenu «normal». Quel qu'ait été le résultat du conflit, on n'efface pas comme ça 58 jours de grève avec occupation.

La production redémarre lentement. Durant la première semaine, les ouvriers ont surtout consacré leur temps de travail à rédiger des cahiers de revendications, comme aux ateliers de la traction (700 travailleurs), au bâtiment 69, etc.

Pouvoir poser toutes ces revendications, pouvoir rétorquer aux chefs que ça ne les regarde pas atteste sans aucun doute d'une attitude nouvelle des ouvriers par rapport à la maîtrise. Les multiples débrayages sont là pour démontrer que la combativité des Alsthomiens est loin d'être morte. Deux semaines après la fin de la grève, la direction se plaint que 10 % seulement du personnel soit venu samedi 8 décembre récupérer les heures de grève.

LA REPRESSION EST ENGAGEE

Face à ce climat, comment les patrons réagissent-ils ? Ils ne veulent pas se heurter de front à la masse des travailleurs, le bouillonnement qui règne encore dans les ateliers les en dissuade.

Pour mettre en œuvre leur sinistre répression, ils ont choisi un autre angle d'attaque : les poursuites pénales. Rappelons les faits : mercredi 27 novembre, plusieurs ouvriers combattifs dont un délégué CFDT, sont entraînés au commissariat de police et interrogés longuement, tandis que leurs domiciles sont fouillés. Motif : les

quatre plaintes déposées par les pouvoirs publics et la direction suite à :

- l'attentat commis sur le TGV ;

- le vol du courrier de la direction à l'hôtel du Lion (où elle avait battu retraite durant le conflit) ;

- à l'action coup de poing à l'hôtel des impôts ;

- à l'occupation de la perception.

Entendus pour l'instant comme témoins, ces travailleurs risquent à plus ou moins long terme d'être inculpés.

La direction compte sur des divergences syndicales à ce sujet. La CGT n'a pas jugé utile de protester contre d'aussi graves faits de répression. Cela ne lui pose aucun problème : si la police a perquisitionné et interrogé, c'est qu'il y a bien eu un complot dans l'usine. On se souvient que le 18 novembre, en pleine grève, la CGT avait fait état «d'une grande découverte». Des explosifs avaient été découverts dans les ateliers. Elle dénonçait ces «agissements criminels» en parlant d'un «grave complot».

Alors aujourd'hui Niess et Lacaille, responsables de la CGT, estiment bien plus importantes les élec-

RIEN N'EST PLUS COMME AVANT, APRES LA REPRISE A L'ALSTHOM DE BELFORT

tions prud'homales. Ils s'appuient sur ce qu'ils appellent «la grande victoire des Alsthomiens» pour démontrer la nécessité de voter CGT le 12 décembre. Cette position favorise la confusion existant chez certains ouvriers qui, faute d'informations correctes, s'interrogent sur ces fameuses actions coup de poing.

La CFDT, elle, s'est contentée d'une très officielle protestation auprès du préfet. Les dirigeants du syndicat dans l'Alsthom n'ont qu'un souci en tête : préserver à tout prix l'unité avec la CGT. «Que peut-on faire de plus aujourd'hui. Maintenant on a l'intersyndicale unie face à la direction, c'est déjà bien. Si on va plus loin on se retrouvera tous seuls», explique Migeon à des responsables CFDT de l'usine. Ainsi à la CFDT on ne se donne pas les moyens non plus d'organiser une véritable riposte à la répression.

L'AFFAIRE DES 85 %

Ces derniers jours, il y a eu aussi l'affaire des 85 %. La nouvelle a soulevé l'indignation dans la boîte comme à l'extérieur, dans tout Belfort. La direction a

déclaré qu'elle verserait aux cadres un crédit de 85 % de leur salaire, d'octobre et novembre (les deux mois du conflit). Et là encore les réactions de l'intersyndicale ont été en-deçà de la combativité des travailleurs. La CGT a préféré se consacrer aux cahiers de revendications tandis que la CFDT et FO voulaient riposter plus durement, favorisant un débrayage massif qui a mobilisé lundi dernier plus de 1 200 ouvriers.

Mais, c'est bien dans les ateliers qu'on retrouve la mobilisation des anciens piquets de grève. Ils montrent leur volonté de garder les liens qui se sont tissés durant la lutte. De multiples faits en témoignent, notamment le projet de repas pour se retrouver, l'action entreprise à propos de Betinelli... C'est ce travailleur emprisonné pour avoir voulu attaquer le chauffeur de Dufour, le patron de l'Alsthom, connu pour ses attaches avec les milieux de droite. Une collecte a été organisée : 800 F, assortis d'une lettre à Betinelli, lui ont été envoyés : «Nous sommes plus d'une centaine de copains de toutes les portes à t'apporter notre soutien moral».

Cahier de revendications de l'atelier de la traction

Les travailleurs des ateliers de la traction, après huit semaines de conflit demandent à la direction la satisfaction des revendications suivantes :

- réduction d'horaire pour les équipes
 - gratuité des chaussures de sécurité
 - deuxième paire de bleus
 - que les augmentations individuelles ne soient pas liées à l'activité en sachant que les temps sont trop faibles
 - suppression du R7 (code pour l'absentéisme) pour les augmentations individuelles
 - que la maîtrise puisse remplir son vrai rôle dans l'entreprise
 - réduction des écarts de salaires dans le même coefficient
 - ouverture des vestiaires 3 mn avant l'heure
 - mise en place d'un repos compensateur pour les travaux pénibles
 - embauche immédiate de balayeurs et de pontonniers
 - prime de 500 F à la sortie du TGV (certains directeurs ont bénéficié de CX ou voiture d'autres marques)
 - confirmation qu'aucune sanction ne sera prise du fait du conflit
 - versement du salaire le dernier jour ouvrable du mois
 - paiement des heures d'informations syndicales
 - dissolution de l'équipe de réserve
- (Cahier de revendication datant du 26 novembre, jour de la reprise)

A l'usine d'Alsthom, l'ordre que voudraient faire régner les patrons est loin d'être installé. Les travailleurs n'ont pas occupé la boîte pendant deux mois

pour se laisser mettre au pas par la direction.

Correspondant BELFORT

INFORMATIONS GENERALES

Rééducation nationale (4)

REPRESSION : POURQUOI LES ENSEIGNANTS SONT-ILS TOUCHES ?

Il est temps de tirer le signal d'alarme sur les interdictions professionnelles, sur le recours de plus en plus fréquent à des procédés, tribunaux et cour d'exception.

Les quelques exemples que nous avons rassemblés concernent des fonctionnaires et plus particulièrement des enseignants.

Pourquoi ? Pour plusieurs raisons. Premièrement, ils démontrent avec aisance comment le gouvernement flique ces travailleurs appliquant en tous points la même politique les patrons du privé. Menés - forcément - par la même politique, ils tendent à réduire leurs effectifs, à briser dans l'œuf toute forme de contestation qui pourrait drainer derrière elle le ras-l'bol majoritaire.

Deuxièmement, si, dans le privé, il y a fort longtemps que des mises à pied se font pour des raisons syndicales, politiques, ce phénomène est relativement récent dans la fon-

ction publique. Il combat les idées fausses, largement répandues par l'Etat lui-même sur les fonctionnaires : personnel nanti. Le temps des privilèges est révolu, tous les travailleurs sont confrontés à la même répression et à la même insécurité économique ? Je ne prendrai à témoin que la précarité d'emploi : vacataires, stagiaires, suppléants, auxiliaires sont légion, à présent dans la fonction publique partageant les mêmes inquiétudes que les travailleurs précaires du privé, mais aussi les mêmes intérêts : conserver son emploi.

Troisièmement la répression, le flicage exercés à l'encontre des enseignants revêtent un aspect particulier. Quel est le rôle assigné par l'Etat patron aux enseignants ? Je me bornerai à l'esquisser. Les travailleurs ont l'expérience du capitalisme dans leur travail ou dans l'absence de travail - chômage -, dans leurs conditions de vie : logement, santé...

Mais dès l'enfance, nous sommes confrontés au capitalisme, à sa superstructure qui revêt alors la forme de l'école.

C'est là que les enfants sont soumis à l'idéologie bourgeoise, d'une façon organisée. C'est là que sont enseignées les discriminations, les contradictions sur lesquelles la politique de la bourgeoisie repose, discrimination entre gars et filles, entre manuels et intellectuels, entre les travailleurs de la ville et des campagnes, entre les blancs et les non-blancs, etc. Voici une fonction de l'école, l'autre est de reproduire en nombre voulu telle et telle force productive dont le patronat aura besoin dans les dix, quinze années à venir, tant de techniciens qualifiés, tant de manœuvres...

Or, ces deux fonctions sont dialectiquement liées.

LE DOUBLE RÔLE DES ENSEIGNANTS

Le rôle des enseignants est donc de «perpétuer» ces deux fonctions de

l'école ; pour ce faire, ils doivent correspondre au profil de l'emploi. C'est pourquoi tout ce qui peut bouger est mal vu de l'éducation nationale. Les enseignants qui tentent de lutter contre le caractère réactionnaire de l'école (lutte contre les inspections, enquête avec les élèves) ou qui, en dehors des heures de classe, militent syndicalement ou politiquement.

C'est dans cette perspective de répression liée à des intérêts économiques - «il vaut mieux garder les bons» - de répression liée à une conception idéologique de l'enseignant qu'on doit considérer les exemples suivants.

Bien évidemment, il ne s'agit pas de montrer que tout un chacun est en prison, ou est suspendu de ses fonctions, cela ne correspondrait pas à la réalité, mais il s'agit d'alerter l'opinion publique sur cette répression insidieuse et rampante.

Nathalie VILLOTIERS

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



4 MOIS : 100 F
(abonnement
renouvelable)

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef
- et section luttés ouvrières..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints..... Marc Levigan,
Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

CC du RPR

LA POLITIQUE EXTERIEURE DE GISCARD ATTAQUEE

Le RPR est dans une position inconfortable, critiquant la politique gouvernementale, tout en lui permettant de continuer sur sa lancée, en refusant de voter les motions de censure. Ce qui ressort du comité central de dimanche, c'est que cela va continuer. Pons, Labbé, Debré sont successivement intervenus pour justifier l'attitude entre deux chaises adoptée par le mouvement gaulliste.

On aura noté, selon une expression consacrée, un nouveau cran dans l'escalade verbale. Pons a en

effet vivement critiqué la politique extérieure de Giscard, à laquelle il a consacré près de la moitié de son intervention, reprochant à Giscard sa prudence face aux événements d'Iran, son silence sur le Cambodge, et sa politique africaine, en particulier ses «relations particulières avec des hommes contestés par les Africains eux-mêmes». C'est la première fois depuis les élections européennes que la politique extérieure giscardienne fait l'objet de telles critiques de la part du RPR. La politique extérieure consti-

tuant traditionnellement un «domaine réservé» du Président, il se confirme que le RPR attaquera désormais plus directement le Président lui-même, sans concentrer ses attaques sur le seul Barre.

Histoire de se donner une image d'homme d'Etat, Chirac n'est intervenu dans ce débat que pour prendre de la hauteur en parlant du «message de la France» et de la «grandeur» d'être «citoyen d'un peuple libre». Il n'a pas parlé de «démocratie française», mais c'était tout comme.

CC du PCF

LE PCF AU CHEVET DE SA PRESSE MALADE

L'Humanité, nettement distancée par *Le Matin* : la baisse continue des ventes de son organe central inquiète la direction du PCF au plus haut point. La semaine dernière, a eu lieu une vaste campagne de promotion de *L'Humanité-Dimanche* et mardi 11 une session spéciale du comité central est consacrée à cette question.

Démissions en séries à *France-Nouvelle*, mévente de *La Nouvelle Critique*, régression du nombre des points de vente de *L'Huma-Dimanche*, chiffre de vente parisien de *L'Humanité* qui passe en-dessous de celui de *Libération*, telles sont, en effet, les plus récents symptômes de la maladie de la presse du PCF. *L'Humanité* qui bénéficie des millions des annonceurs, attribue ses difficultés au «fantastique affrontement idéologique» lancé «par le pouvoir et le grand patronat». Pour y faire face le PCF a annoncé dès octobre une campagne nationale de diffusion de *L'Humanité Dimanche* et a décidé de tenir une ses-

sion spéciale du comité central sur la question de la presse.

LE PCF EN CAMPAGNE POUR SA PRESSE

Fin octobre, ont été arrêtés les objectifs de vente pour chaque fédération du PCF : au total le PCF entendait gagner quelques 28 000 abonnements à *L'Humanité*, 62 000 à *L'Huma-Dimanche* et créer environ 6 200 nouveaux centres de diffusion. C'est dire l'importance donnée à cette campagne même si les efforts pour certaines fédérations ne seront pas très importants. Pour stimuler les militants, le quotidien du PCF a organisé un concours entre

fédérations, étalé du 23 septembre à fin décembre : 5 R5 sont en jeu.

A partir du lundi 3, c'est une «semaine de prospection de nouveaux lecteurs de l'H-D» que le PCF a lancé. Les dirigeants et les élus ont été aussi mis à contribution, ce qu'a souligné avec insistance *L'Humanité* : par deux fois la présence de Plissonnier à Renault a été signalée.

Le PCF espère diffuser son hebdomadaire à 500 000 exemplaires, pour cela il a lancé une campagne spectaculaire et promet que cette session spéciale du comité central adoptera «des modifications profondes» pour *L'Humanité Dimanche*.

Notamment en lui adjoignant un supplément informations - tiercé - annonces de spectacles - sports, pour être partie prenante de la bataille des quotidiens du 7^e jour.

● Les réactions aux déclarations de Maire

Le pronostic d'échec pour la gauche aux présidentielles effectué par le secrétaire général de la CFDT a «fait les délices» du PCF qui se saisit de l'occasion pour attaquer le PS et affirmer sans risque « nous voulons au contraire la victoire et le changement ». Si le PCF lit le «pessimisme» et le «défaitisme» dans les déclarations de Maire, la droite préfère y voir la «lucidité». Du côté du PS, Chevènement déclare : «Maire se trompe, car l'échéance de 81 est ouverte et jouable», les mitterrandistes condamnent aussi, quant aux rocardiens, ils font silence.

● La publicité des travaux des commissions d'enquête ou de contrôle

La commission des lois de l'Assemblée nationale propose de donner un caractère public aux séances d'audition des commissions d'enquête ou de contrôle de l'Assemblée sauf décision contraire de celle-ci ou de la commission. Deux députés RPR ont été à l'initiative de cette proposition et seuls les commissaires UDF s'y sont opposés. C'est la poursuite du débat entamé début octobre à propos de la non publication des travaux de la commission d'enquête sur l'information publique.

Comité directeur du PS

COMME UN MALAISE

Les propos d'Edmond Maire et son scepticisme quant aux probabilités d'une victoire de la gauche en 1981 ont fortement marqué le comité directeur du PS, tenu ce week-end aux Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), qui a vu renaître une certaine tension entre les courants du PS.

Mitterrand, premier concerné, devait déclarer que de tels propos tendaient à dire que la majorité et la gauche étaient «bonnet blanc et blanc bonnet». Des proches de Rocard et de Mauroy s'étaient cru obligés de prendre des distances face aux propos du secrétaire général de la CFDT, sans toutefois les rejeter totalement.

Mitterrand et ses partisans devaient relancer une polémique à mots couverts contre le courant Rocard. «La seule question qui n'a pas été posée est celle-ci, devait déclarer Mitterrand : est-ce qu'on veut que le candidat socialiste l'emporte pour aller vers le socialisme ? Il faut à la fois remporter l'élection et ap-



Au comité directeur de samedi : Jospin, Mitterrand, Bérégovoy et Chevènement.

porter le socialisme». Réponse transparente à Rocard : celui-ci aurait peut-être de meilleures chances de l'emporter, mais il n'a pas cautionné le gauchissement verbal du congrès de Metz. Le mitterrandiste Paul Quilès attaquait plus directement encore le courant Rocard qui, dans les sections, ferait voter contre le «projet socialiste» qu'il a en principe approuvé au niveau du comité

directeur.

Le texte final du comité directeur condamne les positions d'Edmond Maire, affirmant : «Ceux qui contribuent à démobiliser l'opinion de gauche ne peuvent que conforter le pouvoir giscardien dans l'idée qu'il n'a rien à craindre et qu'il peut faire ce qu'il lui convient». Les partisans de Mauroy et Rocard se sont abstenus sur ce texte.

Meeting du GRECE

VUES D'EXTREME-DROITE

Le Groupe de recherches et d'étude pour la civilisation européenne vient de tenir un colloque sur la «lancée» d'une campagne de propagande menée dans une soixantaine de villes françaises. Ecume de quelques jours. Le vrai tremplin publicitaire pour ce colloque a été la boudruche de la «nouvelle droite» gonflée cet été par la presse de gauche. Le GRECE qui s'en prenait ce dimanche à «tous les totalitarismes» rejette l'étiquette de «nouvelle droite». Mais les vigoureux démentis de ce groupement d'universitaires cachent mal ses complicités profondes avec les milieux de droite et d'extrême-droite.

Dimanche après-midi, les partisans de la nouvelle droite ont été interrompus à coups de barres de fer et de jets de cannettes par des militants sionistes. Il y a des dizaines de blessés ; plusieurs d'entre eux sont grièvement atteints.

Le GRECE est un cercle d'universitaires qui revendique trente permanents. Dirigé par Michel Marmin, Pierre Vial, géré par des anciens d'HEC, le GRECE édite la revue *Eléments*, a des entrées à la revue *Nouvelle éducation* et va faire paraître un manifeste. Des moyens importants donc pour un cercle dont les productions auraient vite saisi dans l'oubli si la «nouvelle droite» n'avait envahi la télé après avoir rempli cet été les pages du *Monde*, de *Libération*, du *Matin*, du *Nouvel Observateur*.

Faute de souffle, la boudruche s'est vite dégonflée, et le *Vigilant Magazine* qui déplore le silence de la presse à propos du dernier ouvrage de De Benoist, est bien le seul à

s'en plaindre aujourd'hui. Pour tenter de relancer cette machine publicitaire qui les fait vivre le GRECE et ses amis se sont démenés : conférence de presse à l'hôtel George V fin septembre, puis, début décembre, tournée dans 64 villes françaises et colloque du «club de l'Horloge», l'officine de la «nouvelle droite».

FAUSSES PUDEURS ET PENSEURS D'OCCASION

Le GRECE refuse de se voir assimilé à la «nouvelle droite» ; pour son secrétaire général, l'action du regroupement, c'est «l'élaboration d'une nouvelle culture de droite». Il s'agit pour le GRECE de lutter contre «le spectacle unique

des médias mondiaux dominés par l'anglais basique», de «reconstruire une mentalité européenne», de récuser «le rêve marchand aussi bien que marxiste d'une planète massifiée d'où s'estomperaient les différences»...

Le GRECE redore les vieux thèmes de droite antiégalitaires, ethnocentristes voire racistes et prétend faire acte de modernisme, d'originalité en promouvant des ouvrages connus depuis des dizaines d'années ou en soulevant des questions qui n'ont de neuf que la présentation.

Si le GRECE cherche à se démarquer de la droite, il conserve avec elle les liaisons les plus étroites, les *Figaro Magazine* affirme lui-même que la revue *Nouvelle Ecole*, dirigée par le patron, de la «nouvelle droite», Alain De Benoist, se «situe dans la même mouvance intellectuelle». Blot, président du Club de l'Horloge, membre du comité central du RPR, a été fondateur et responsable du cercle du GRECE à Sciences-Po, rédacteur du bulletin intérieur du GRECE, etc. Les promoteurs culturels du GRECE cohabitent bien avec les néofascistes regroupés autour de De Benoist.

CC DU PCF

Le comité central du PCF se réunit ce mardi à Ivry. A son ordre du jour, la diffusion de *L'Humanité-Dimanche*.

GALLEY CANDIDAT SÉNATEUR

Le ministre de la Coopération, célèbre pour son amitié avec Bokassa, va se présenter aux sénatoriales de septembre 1980. Galley, maire de Troyes, envisage donc sa retraite dans le département de l'Aube. Son collègue RPR, Tomasini, député de l'Eure, se déclare lui aussi tenté par la Haute Assemblée.

A l'occasion du 30^e anniversaire de la RDA, Brejnev, on s'en souvient, s'en est pris violemment dans un discours qu'il a prononcé à Berlin-Est, à la décision de l'OTAN de déployer des nouveaux systèmes de missiles nucléaires en Europe, affirmant notamment que «la réalisation des plans de l'OTAN aggraverait inévitablement la situation en Europe et empoisonnerait dans une grande mesure toute l'arène internationale».

Pour persuader de sa «bonne volonté», Brejnev annonçait en même temps la décision unilatérale de retirer 20 000 hommes et 1 000 chars de la RDA vers l'URSS et la proposition de «réduire le nombre de systèmes nucléaires de portée moyenne installés dans les régions occidentales de l'URSS... à condition que des systèmes nucléaires supplémentaires de portée moyenne ne soient pas installés en Europe occidentale».

La menace de détérioration des relations européennes et internationales qui, dans le discours de Brejnev puis dans les déclarations faites ensuite par d'autres officiels soviétiques, accompagne ces propositions de «réduction de forces», montre assez quelle importance le Kremlin attache à la décision que prendra l'OTAN. Du même coup, celle-ci et la réaction de Moscou ne sont plus une affaire conjoncturelle mais pourraient bien préparer un tournant dangereux dans la politique de «détente» en Europe et dans les relations internationales.

Pour justifier ses actuelles mises en garde aux pays ouest-européens et pour les dissuader d'accepter sur leur sol l'installation de missiles nucléaires à moyenne portée, Moscou nie que les modifications introduites dans son dispositif militaire aient d'importantes conséquences sur l'équilibre des forces est-ouest en Europe. A la lecture des textes, articles, documents soviétiques, on peut discerner quatre arguments essentiels. Deux de ces «arguments» ont été exposés par Brejnev à Berlin-est, à savoir, premièrement, qu'«affirmer (que l'URSS accroît sa puissance militaire dans des proportions non dictées par sa défense) c'est duper l'opinion publique», autrement dit le déploiement militaire soviétique actuel n'aurait qu'un but défensif et aucunement agressif; deuxièmement, l'URSS, soulignent les dirigeants soviétiques, n'a pas, depuis 10 ans, accru le nombre de ses vecteurs situés dans sa zone européenne, elle n'a pas accru son arsenal d'une seule fusée, d'un seul avion, ni renforcé ses troupes d'une seule unité. Les deux autres «arguments» avancés dans diverses publications soviétiques, consistent l'un à affirmer que l'équilibre entre l'OTAN et le pacte de Varsovie n'a pas connu depuis longtemps de modification notable, l'autre, que cet équilibre se verrait simplement «renforcé», «consolidé» par le déploiement récent du missile mobile à têtes multiples SS 20. Les accusations portées contre les préparatifs de guerre de l'URSS sont ainsi présentées comme un prolongement de la «guerre froide», comme si le

dispositif militaire soviétique d'aujourd'hui était la simple continuité de ce qu'il était au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Ce qui frappe dans l'ensemble de ladite argumentation est le refus que soient examinées les implications concrètes des récentes mesures militaires prises par l'URSS.

L'EQUILIBRE DES FORCES EN EUROPE : REALISE DES LES PREMIERES ANNEES 0

En ce qui concerne l'argument du non-accroissement quantitatif des forces depuis 10 ans, il faut rapporter cette affirmation aux modifications qualitatives qui sont intervenues côté soviétique, dans ce laps de temps. Qu'il s'agisse du perfectionnement, de la sophistication croissante du système d'armes atomiques, au point de rattraper largement les Etats-Unis dans ce domaine, ou qu'il s'agisse des transformations de la physionomie globale de l'armée soviétique avec notamment la création de très grandes capacités d'interventions sur de multiples théâtres d'opérations, même éloignés du territoire de l'URSS, comme en témoignent par exemple, le développement considérable de la flotte de guerre et la formation de corps de «marines».

Mais, il faut aussi rappeler dans quelles conditions, pour les forces soviétiques, ont été abordées les dix dernières années. Au lieu de nous en tenir à ces seules dix dernières années, comme le veut Brejnev, il faut également observer ce qui s'est passé juste avant cette période,

A LA VEILLE DU CONSEIL DE L'OTAN Pershing américains contre SS 20 soviétiques LA PUISSANCE SOVIETIQUE : BIEN AU DELA DES BESOINS DE DEFENSE

Par grégoire CARRAT

Le dernier cri de la panoplie soviétique

Le programme SS 20, en cours de réalisation pour remplacer les anciens missiles, devrait aboutir, selon les estimations dont la diversité est liée à la discrétion soviétique — à l'installation de 400 à 1 200 fusées. Le missile SS 20 est un missile terrestre mobile, ce qui limite considérablement les possibilités de le détruire au sol. Il est doté de 3 têtes nucléaires, d'une puissance explosive de 0,3 à 1 mégatonne, guidées indépendamment les unes des autres. Sa précision a été nettement renforcée par rapport aux précédents missiles soviétiques à moyenne portée. Tiré à partir de la zone européenne de l'URSS, il peut atteindre les centres névralgiques des pays ouest-européens.

La mise en œuvre du SS 20 est simultanée avec le déploiement du bombardier soviétique porteur de charges nucléaires, «Backfire». Avec un rayon d'action de 5 500 kilomètres et une vitesse de Mach 2,5, celui-ci dispose d'une grande capacité de pénétration, d'autant plus qu'il peut tirer un missile à 750 kilomètres de distance. Partageant avec le SS 20 des qualités de précision dont ne disposaient pas les générations précédentes de missiles et de bombardiers soviétiques, le «Backfire», avec son long rayon d'action, peut constituer une redoutable menace pour l'ensemble des communications maritimes de l'Europe.

des Soviétiques, susceptibles de transporter jusqu'à plus de 2 000 km des charges de l'ordre de la mégatonne.

Au total, tant avec l'acquis de la fin des années 60 qu'avec les modifications opérées ensuite, on peut constater que l'équilibre s'est réalisé avec l'OTAN au cours des premières années, grâce à un accroissement notable de la puissance soviétique. Ceci s'inscrit en faux contre les allégations soviétiques laissant entendre que cet accroissement n'aurait pas eu lieu et que les nouveaux dispositifs militaires mis en place aujourd'hui ne feraient simplement qu'améliorer ou assurer cet équilibre.

UNE CAPACITE OFFENSIVE TOUJOURS RENFORCEE

L'équilibre relatif qui existait paraît s'être rompu au profit de l'URSS avec le déploiement du missile terrestre mobile à portée intermédiaire SS 20 et du bombardier à long rayon d'action «Backfire» qui augmentent de façon très sensible le caractère offensif du dispositif nucléaire soviétique pointé vers l'Europe occidentale (voir encadré).

Lorsqu'on examine les «arguments» officiels soviétiques, on peut se demander pourquoi l'URSS consentirait un tel effort militaire si, comme le déclarait Brejnev à Berlin, il existait un équilibre des forces en Europe que la décision de l'OTAN serait seule de nature à menacer, et si Moscou était, comme il le dit, avant tout préoccupé de mettre un terme à la course aux armements.

En réalité, la modernisation telle qu'elle est entreprise, du système nucléaire euro-stratégique de l'URSS qui accroît grandement sa capacité offensive est une pièce d'un ensemble de mesures prises de manière continue par l'état-major soviétique : mesures qui renforcent le potentiel

offensif de l'URSS et dont la seule évaluation numérique des unités ou des missiles en service ne suffit guère à rendre compte. Parmi les autres pièces de cet ensemble, citons à titre d'exemple le percement d'un canal de la mer Blanche à la Baltique en 1975, la mise sur pied d'un transbordeur à grande capacité entre la Crimée et la Bulgarie, constituant ce pays en tête de pont dans l'importante région des Balkans, la modernisation régulière de tous les systèmes d'armements conventionnels, le développement d'une force aérienne largement supérieure à celle des pays de l'OTAN. Il s'agit d'une recomposition globale des forces soviétiques qui a été conduite par Brejnev depuis 1965 et non d'opérations ponctuelles destinées à acquérir un avantage relatif, ou à combler un retard, dans tel ou tel domaine particulier. Ce remodelage rend aujourd'hui la puissance de l'armée soviétique beaucoup plus efficace, la menace que représente celle-ci plus effective, et il ouvre la possibilité d'une importante modification du rapport de forces en Europe. C'est, confronté à ces données que l'OTAN a envisagé depuis trois ou quatre années, un renforcement considérable de son propre arsenal, la recherche de l'avantage par l'URSS servant d'élément moteur à une course aux armements en Europe qui, nous le verrons, met gravement en cause la sécurité et l'indépendance de l'ensemble des pays européens.

Notes discordantes

C'est cette semaine, à Bruxelles, que les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN se prononcent sur l'installation en Europe occidentale de 572 nouveaux missiles — les missiles Pershing 2 et les missiles Cruise — capables d'atteindre le territoire soviétique. Ces engins sont censés faire contrepoids aux missiles SS 20 et aux bombardiers Backfire dont s'équipe actuellement l'armée soviétique, et qui par leur rayon d'action et leurs caractéristiques, ont directement pour cible l'Europe occidentale.

A la veille de cette décision, des positions divergentes sont apparues en Europe. Tandis que le parti gouvernemental SPD, en RFA, et le Parlement italien se prononçaient pour l'installation des missiles américains, les milieux dirigeants de Norvège, du Danemark se sont déclarés favorables à ce que les négociations envisagées avec l'URSS pour qu'elle renonce au SS 20 et au Backfire, soient menées préalablement à tout déploiement des missiles US. Le Parlement des Pays-Bas s'est prononcé dans ce sens, également.

Tandis que ces divisions s'expriment le Kremlin a multiplié les manœuvres et déclarations à la veille de la réunion de l'OTAN, pour que les pays ouest-européens renoncent aux nouveaux missiles y compris par un retrait limité de forces en RDA, sur la signification exacte duquel nous reviendrons, dans nos prochaines éditions.

L'Europe est ainsi confrontée à une pression croissante de l'URSS tandis que l'absence d'une défense unie et indépendante, qui n'est même pas amorcée, la rend dépendante des Etats-Unis, et donc des marchandages entre les deux superpuissances. Autant de facteurs qui placent aujourd'hui la sécurité et l'indépendance de l'Europe dans une situation particulièrement vulnérable et fragile.

Dans une prochaine édition :
LE PLAN DE L'OTAN ET LA DEPENDANCE EUROPEENNE

GRAVES AFFRONTEMENTS EN AZERBAÏDJAN

La situation était très confuse lundi à Tabriz. Après une déclaration de l'ayatollah Khomeiny radiodiffusée de Qom, qui condamnait les insurgés, une manifestation de ses partisans s'était dirigée dimanche vers l'immeuble de la radio de Tabriz. Au nombre d'une dizaine de milliers, les manifestants occupaient l'immeuble. En fin d'après-midi, une contre-manifestation se dirigeait vers l'immeuble. Des coups de feu étaient échangés : il y aurait

L'Azerbaïdjan avait une fois encore manifesté sa défiance à l'égard du pouvoir central en s'abstenant massivement au référendum de dimanche dernier sur la constitution, appliquant ainsi les consignes du numéro deux, de la hiérarchie religieuse : l'ayatollah Shariat Madari, très populaire dans sa région.

Les Azerbaïdjanais ont contribué pour une grande part au fort taux d'abstention qui s'est manifesté à cette occasion (50 %), car si les Kurdes sont 4 millions, eux sont 14 millions, soit plus d'un tiers de la population totale de l'Iran. Déjà, il y a quelques semaines, Tabriz avait été le théâtre d'importantes manifestations dont les revendications étaient principalement d'ordre économique. Jeudi, au lendemain de la prise de la radio-télévision et de la fuite du gouverneur de la province, la grève générale, sans être massive a vu l'apparition des premiers slogans autonomistes.

Confronté à un mouvement qu'il ne semblait plus contrôler, bien que les manifestants continuaient de se réclamer de lui, l'ayatollah Shariat Madari multipliait les appels au calme, deux jours plus tard, dans une interview au quotidien *Bamdad* il prenait clairement position contre l'autonomie pour les minorités nationales. Shariat Madari, tout en se prononçant à plusieurs reprises pour un gouvernement laïque, en déclarant notamment que la place des mollahs était à la mosquée, avait opté pour une monarchie constitutionnelle peu avant la chute du Shah. Il est généralement considéré comme un « libéral » proche des milieux du bazar.

La résolution de la crise en Azerbaïdjan dépendra pour une part de l'attitude des autorités centrales : le seul recours à la force, si cette solution était retenue, pourrait, en l'absence d'un règlement politique, avoir les conséquences les plus graves, dans une ré-

plusieurs dizaines de morts ou de blessés. Les insurgés affirmaient détenir en otages plusieurs gardiens de la révolution et ont repris le contrôle de la radio.

A Téhéran, les déclarations du ministre des Affaires étrangères annonçant la libération d'une partie des otages américains, non convaincus d'espionnage, ont été formellement démenties par les étudiants.

gion qui représente plus d'un tiers de la population.

A cet égard, les prochains jours seront décisifs, en effet la conclusion des négociations engagées sur le Kurdistan constitueront un test important, dont les résultats sont attendus par toutes les minorités nationales d'Iran. Notons qu'au Kurdistan, le secrétaire général : du PDKI, a déjà annoncé que si les négociations n'aboutissaient

pas avant la date limite du cessez-le-feu : le 19 décembre, alors, les combats reprendraient. En tout cas, si les autorités devaient accorder satisfaction aux principales demandes des autonomistes kurdes, la constitution qui ne mentionne pas les droits spécifiques des minorités nationales, ne saurait rester en l'état.

Frank ROUSSEL

L'assassinat du neveu du Shah

L'assassinat du neveu du Shah, vendredi après-midi à Paris, a été revendiqué par l'ayatollah Khalkkali, ancien responsable des tribunaux révolutionnaires islamiques, qui avaient exercé une justice « secrète » après la chute du Shah, et par une organisation jusqu'ici inconnue, le « Front de libération musulman ».

Le neveu du Shah, connu pour ses activités contre le nouveau régime iranien, était l'ancien commandant de la flotte des hydroglisseurs qui, avec le reste de la flotte iranienne, était chargé de surveiller le Golfe et servait de point d'appui à la politique de « gendarme régional » allié de l'impérialisme US que menait l'Iran du Shah.

Irlande du Sud (Eire) COUP DE FREIN POSSIBLE A LA COLLABORATION AVEC LONDRES

Le Fianna Fail, parti au pouvoir en République d'Irlande, a désigné Charles Maughey pour succéder à Jack Lynch démissionnaire. Ce politicien, « self made man », est bien représentatif de cette bourgeoisie nationaliste, qui s'est enrichie depuis les années 60. S'il remplace Lynch, ce n'est pas parce qu'il entend rompre avec la politique économique de celui-ci, faite d'ouverture aux capitaux étrangers, en particulier américain, mais parce que cet homme accusé à tort d'avoir facilité un trafic d'armes en faveur de l'Ira, passe pour être capable de résister aux prétentions britanniques. Comme Lynch, il condamne l'IRA et l'INLA (Irish National Liberation Army), mais il ne s'est pas compromis dans les accords répressifs plus ou moins secrets de septembre qui ont suivi la mort de Mountbatten et des 18 parachutistes anglais à Narrow Water, le 27 août dernier. L'opinion publique en Irlande du Sud reste en partie compréhensive vis-à-vis de la résistance irlandaise, c'est pourquoi elle n'a pas apprécié que Lynch demande le maintien de l'armée britannique en

Ulster. En outre, il est probable que le nouveau Premier ministre ne permettra pas l'incursion des troupes anglaises au Sud, dans la zone de la frontière (une des exigences de Thatcher). Bien que Hanghey fasse figure de « dur » vis-à-vis des Britanniques, il ne semble pas que ses projets pour l'Ulster soient très différents de ceux de Lynch, c'est-à-dire l'installation d'une administration inter-confessionnelle à Belfast (comme le réclamait il y a quelques mois son prédécesseur). Sur le terrain, en Irlande du Nord, la résistance poursuit sa campagne militaire, multiplie les « checks points » barrages de contrôle dans les comités limitrophes de la République. Selon des statistiques anglaises, pour les 9 premiers mois de l'année 1979 les troupes d'occupation ont eu 232 blessés et 56 morts causés pour une grande part par les attentats à la bombe. Dans la même période, le volume d'explosifs utilisés a atteint 4 200 kg contre 2 721 kg en 1978, soit une augmentation de 55 %.

Paddy Mc Laughlin

MEETING DE SOUTIEN A L'ERYTHREE

Le Comité de Soutien à la Lutte de Libération du Peuple Erythréen (C.S.L.L.P.E.) organise, à l'initiative du Front Populaire de Libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), le 13 décembre prochain, à 20 h 30, un meeting sur le thème :

« Erythrée, 18 ans de lutte armée déjà... pour l'indépendance nationale »

A la Bourse du Travail, Salle Eugène Hénaff 23 bd du Temple, (métro République), Paris 3^e entrée libre.

Le meeting sera présidé par Claude Bourdet, Président du C.S.L.L.P.E., et sera suivi d'un débat.

Outre une intervention du comité et une intervention sur l'aide humanitaire à l'Erythrée, Nafi Kurdi, représentant du F.P.L.E. à Paris, donnera un aperçu de la situation actuelle de la lutte du peuple érythréen.

Le film « Erythrée 79 » sera projeté, et un spectacle folklorique sera présenté par les organisations de masse du F.P.L.E. Venez nombreux.

Accroissement des forces aériennes soviétiques en Extrême-Orient.

Dans les premiers jours de décembre, le journal japonais *Yomiuri Shimbun* a fait état d'informations rassemblées par l'agence japonaise de défense, sur l'important accroissement des forces aériennes soviétiques en Extrême-Orient. Selon ces informations, l'URSS a déployé dans cette région des MIG 23, des MIG 27, des Sukhoï 19 et 20, tous avions supersoniques, de grande dimension, pouvant parcourir de longues distances et être lourdement chargés. Les bombardiers Sukhoï 19 et MIG 23, en décollant du territoire maritime soviétique de Primorye, sont capables d'atteindre toutes les régions du Japon. Plus de 400 avions de ces deux types sont actuellement déployés en Extrême-Orient.

De plus l'URSS a placé dans cette région plus d'une dizaine de bombardiers « Backfire », c'est-à-dire des bombardiers porteurs de charges nucléaires - du même type que ceux qu'elle est en train de déployer en Europe et qui, avec les missiles SS 20, menacent grandement la sécurité européenne. Avec ces bombardiers qui s'ajoutent aux chasseurs-bombardiers précédemment cités, la force aérienne soviétique a ainsi la possibilité d'un « déplacement à longue distance et à haute vitesse avec de lourdes charges ».

Toujours selon les mêmes sources japonaises, les Etats-Unis auraient, en réponse, installé, depuis septembre dernier, dans la base aérienne de Kadena, à Okinawa, 18 chasseurs-bombardiers F 15 d'un modèle récent. Ils projetteraient d'en ajouter 74 autres, en automne prochain. L'agence japonaise de défense, quant à elle, a décidé d'affecter des fonds à l'achat de 34 chasseurs-bombardiers F 15, lors de la prochaine année budgétaire.

Corée du Sud : l'«élection» présidentielle

Le jeudi 6 décembre était « élu » le nouveau président de la Corée du sud. Il n'y avait qu'un seul candidat ! « L'élu » est Choi Kyu-hah, qui était d'ailleurs premier ministre depuis 1976 jusqu'à l'assassinat de l'ex-président et dictateur pro-américain Park Chung-hee il y a six semaines. Sa mission serait temporaire et consisterait à permettre une « évolution politique », notamment par la révision de la Constitution. C'était le seul candidat du fait qu'il faut l'investiture de 200 membres de la Conférence pour l'unification (composée de notables acquis à la dictature), organisme mis en place par Park pour assurer son maintien au pouvoir. Dans une résolution, le 1^{er} décembre, les députés ont abrogé les décrets d'exception interdisant toute critique du régime. Par contre, la loi martiale, avec l'armée qui contrôle strictement le pays et toute la vie politique reste en vigueur.

La question de la démocratisation de la Corée du sud est considérée, notamment par la République démocratique et les patriotes sud-coréens, comme un point essentiel pour permettre d'avancer dans la réunification des parties nord et sud du pays. A noter que lors de la rencontre qu'ils viennent d'avoir à Beijing, les dirigeants chinois et japonais ont déclaré vouloir œuvrer en commun pour favoriser cette évolution démocratique.



Le Japon décidé à développer ses relations avec l'OLP

Le premier ministre japonais a annoncé au Parlement que le « Japon soutenait les Palestiniens dans l'affirmation de leur droit à l'autodétermination ». Cette déclaration est à rapprocher de l'annonce faite par le gouvernement japonais selon laquelle si Yasser Arafat se rendait au Japon, il serait reçu en chef d'Etat, annonçant ainsi un rapprochement des relations avec l'OLP.

LA LOI BONNET APPLIQUEE AVANT D'ETRE VOTEE

Après une grève aux Tuileries de Marseille, 22 travailleurs immigrés arrêtés dont 10 seront expulsés

Le 6 novembre, les travailleurs des Tuileries de Marseille entamaient une grève pour :

- la réintégration de leur délégué syndical CFDT ;
- l'arrêt des mises à pied arbitraires ; l'arrêt des brimades et le respect des travailleurs par la direction ;
- des bulletins de salaires réguliers avec les heures supplémentaires à 25 % et 50 %, le paiement de tous les jours travaillés dans le mois ;
- d'autres revendications portant sur l'hygiène, la sécurité, la durée du travail, ainsi que les salaires.

Après 22 jours de grève, les travailleurs avaient obtenu la réintégration du délégué et de nombreux avantages. C'était une victoire pour les travailleurs, en majorité immigrés, dans une entreprise réputée pour ses conditions d'exploitation.

Jeudi 6 décembre, 7 cars de police envahissaient le dortoir de la Batandière (quartier Saint-André), où les Tuileries «logent» cent travailleurs mauritaniens et sénégalais. La police arrêtait 22 ouvriers prétendument en possession de faux papiers. Elle agissait sur la base d'une liste donnée par le patron. Ces papiers sont-ils vraiment faux ? Puisque le patron avait l'air bien au courant de la validité des papiers de ses ouvriers, peut-être ne faut-il pas chercher bien loin la source de ces papiers...

Ce samedi 8 décembre une procédure judiciaire avait lieu pour connaître l'origine des «faux papiers». Les travailleurs concernés étaient absents, la police indiquant alors qu'ils avaient été libérés... Drôle de libération : entre le matin et le soir, dix de

ces travailleurs avaient déjà été expulsés.

L'affaire est énorme. Ayant dû déjà reculer devant la détermination de ses ouvriers, le patron a fait appliquer la loi Bonnet avant même qu'elle n'ait été définitivement adoptée, projet de loi Bonnet article 6 permettant les expulsions entre autres pour «falsification d'un titre de séjour, entrée en France de manière irrégulière» : voilà ce qui menace de nombreux travailleurs immigrés qui ont cru que leurs situations avaient été régularisées dans les années précédentes par des voies qu'ils croyaient officielles. C'est le jour où ils voudront faire valoir leurs droits de travailleurs qu'on découvrirait que leurs papiers n'étaient pas parfaitement en règle.

Deux conclusions : la loi Bonnet était déjà appliquée avant même d'être adop-

tée par les deux assemblées.

La loi Bonnet apparaît bien sous son vrai jour : en période de crise, diviser les travailleurs en faisant peser sur les immigrés la menace constante de l'expulsion sans recours.

Face à la gravité de cette attaque le comité de soutien à Youssef Sassi et contre les projets de loi raciste appelle à participer à toute initiative et répondre à tout appel qui serait lancé par les syndicats et les organisations démocratiques pour soutenir les travailleurs des Tuileries de Marseille et à participer à sa réunion : jeudi 13 décembre à 20 h 30 ; centre social Clair-Soleil, chemin des Rayettes à Martigues.

Le comité de soutien à Youssef Sassi et contre les projets de lois racistes de Martigues.

5 ans avec sursis pour le patron du «Narval»

Le 5 mars 1971, un patron de café abattait un jeune de 17 ans, petit délinquant de la cité «des 4 000» à la Courneuve. Jean-Pierre Huet était un de ces jeunes comme la monstrueuse cité «des 4 000», cité-béton, cité-ghetto en «produit» des dizaines. Ce n'était pas la première fois qu'il provoquait un incident au «Narval». Mais jusque-là, la patronne parvenait à le calmer et un témoin l'a dit : «Il venait souvent s'excuser le lendemain». Ce soir-là, quand Jean-Pierre a commencé à casser des verres, le patron a pris son 22 long rifle et a tiré deux fois...

Neuf ans plus tard, cette affaire vient d'être jugée : 5 ans de détention avec sursis et 10 millions de centimes de dommages et intérêts.

La cité des 4 000 reste ce qu'elle était en 1971 ; avec en prime un commissariat installé après l'affaire du Narval. Avec des rondes policières qui provoquent les jeunes en multipliant les contrôles d'identité. Pendant le procès, le PCF, quant à lui, était en pleine campagne pour demander un renforcement de la sécurité dans les grands ensembles, avec bien sûr implantation de commissariats...

Le Premier ministre japonais à Beijing

Renforcement des relations Chine-Japon

La visite effectuée en République populaire de Chine, du 5 au 10 décembre, par le Premier ministre du Japon, Ohira, est considérée par Beijing et Tokyo comme une nouvelle étape dans le renforcement des relations entre les deux pays. Celles-ci, normalisées en 1972, ont connu depuis l'année dernière, un développement notable avec la signature, à l'automne, du traité de paix et d'amitié sino-japonais. Depuis cette date, les consultations entre dirigeants et représentants des deux pays se sont multipliées. Dans ce cadre, le Premier ministre japonais vient d'inviter le président Hua Guofeng à se rendre, en mai prochain, au Japon. D'autre part, les relations économiques et commerciales ont connu une essor important. Ainsi, l'accord commercial à long terme entre les deux pays a été prorogé jusqu'en 1990 avec une valeur portée de 10 à plus de 20 milliards de dollars. Les échanges commerciaux ont atteint pour les 9 premiers mois de 1979, l'équivalent de toute l'année 1978. Les relations se sont développées également pour les services bancaires, les transports maritimes et aériens, les échanges technologiques, sportifs, culturels, touristiques.

nous arrêtons indépendamment nos politiques, nous avons un langage commun dans nombre de problèmes majeurs internationaux vient de souligner le président Hua Guofeng, recevant le Premier ministre japonais. Celui-ci, au cours de son séjour en Chine, a notamment déclaré : « Pendant ces sept dernières années (...), les relations entre nos deux pays se sont développées à un rythme et à une échelle que personne n'aurait prévu, au début, dans les domaines politique, économique, culturel, scientifique et technique (...). Les relations nippono-chinoises d'aujourd'hui, appuyées sur cette base inébranlable de la déclaration commune Japon-Chine et du traité d'amitié Chine-Japon se trouvent dans une étape de préparation pour un développement en profondeur et en ampleur pour les années 80 ».

Les accords qui ont été signés à la fin du séjour du Premier ministre Ohira témoignent de cet état de choses. Outre l'accord sur les échanges culturels, citons le crédit de 50 milliards de yens accordé par le Japon à la Chine, l'aide que le Japon a convenu d'apporter à la Chine pour l'édification de deux ports, trois lignes de chemin de fer, une centrale hydro-électrique, ainsi que l'accord pour la prospection et l'exploitation en commun du pétrole et du gaz naturel dans les parties sud-est et ouest de la mer de Bohai, sur une superficie de plus de 25 000 km².

L'Océan Indien et le colonialisme français

L'Assemblée nationale se prononce sur le statut de Mayotte

L'Assemblée nationale française vient d'adopter un projet de loi présenté par Dijoud, qui a pour objet de prolonger pour 5 ans l'application du statut spécifique celui de «collectivité territoriale» prévu

pour cette île par la loi du 24 décembre 1976. A cette époque l'impérialisme français l'avait détaché des autres îles de l'archipel des Comores, qui ont accédé à l'indépendance.

L'ONU REAFFIRME LA SOUVERAINETE DES COMORES SUR MAYOTTE...

Par 112 voix contre 1 (France) et 23 abstentions, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté, jeudi 6 décembre, une résolution qui réaffirme la souveraineté de la République des Comores sur l'île de Mayotte. La résolution demande au gouvernement français d'entreprendre des négociations avec le gouvernement comorien « aussitôt que possible » en vue de mettre en œuvre les résolutions des Nations unies.

...ET DE MADAGASCAR SUR PLUSIEURS ILOTS

Les quatre petits îlots qui entourent Madagascar

Mayotte, île de 370 km², dans l'Océan Indien, est située entre le Mozambique et Madagascar. Elle est peuplée d'environ 40 000 habitants de coutumes musulmanes et dont seulement un sur dix parle le Français.

Certains élus ont plaidé différemment de Dijoud, mais l'objectif colonialiste ne diffère pas sur le fond. Eux veulent que Mayotte devienne un soi-disant Département d'Outre-mer (DOM), comme l'île de la Réunion (au sud-est de Madagascar).

Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM prétend : « les autres départements d'outre-mer ont acquis une large expérience de la vie dans la société française (...), la Réunion est devenue un véritable département français (...), elle donne l'image incontestable d'une région française ».

Il prétend donner à Mayotte « un équilibre social à la française (1). En outre, dit-il, même les départements d'outre-mer qui sont les plus authentiquement français sont menacés par certains pays qui ne partent pas de sentiments très généreux pour la France ». Cuba, par exemple, pour la Guadeloupe et la Martinique ? Peut-être, mais, dans la bouche de Dijoud, il s'agit d'une justification de colonialiste ! Dijoud continue : « Dans ce contexte, serait-il prudent d'affaiblir notre argument selon lequel un département français

constitue une véritable société française, en donnant le statut départemental à des parties du territoire national où cela est le moins évident ? Pour défendre les Mahorais (1), si nous leur accordions tout de suite le statut départemental, ne prendrions-nous pas le risque d'affaiblir la Réunion et les Antilles et cela sans profit réel pour les Mahorais ? L'opposition de certains pays étrangers risquerait d'être renforcée et ce n'est pas pour cela que Mayotte serait plus sûre pour son avenir ».

Autrement dit pour Dijoud, Mayotte ne serait pas encore tout à fait prête à bénéficier des « privilèges » que confère selon lui le statut de «département d'outre-mer». Une chose est certaine : ce n'est pas le colonialisme, quelle que soit sa forme, qui peut faire le bonheur d'un peuple et assurer - en l'occurrence - l'avenir des Mahorais et du peuple Comorien dans son ensemble.

Le Parlement français a finalement décidé que la population de Mayotte serait consultée sur l'avenir du statut de «collectivité territoriale» «dans un délai de cinq ans» (1).